

IDÉES

Une récente enquête d'opinion publique de Sondagem sur les intentions de vote des Québécois lors d'éventuelles élections provinciales

Une analyse incomplète

Avec une répartition plus réaliste des répondants «discrets», on peut être amené à conclure que le prochain gouvernement du Québec sera formé par le Parti libéral de Jean Charest

PIERRE-ALAIN COTNOIR

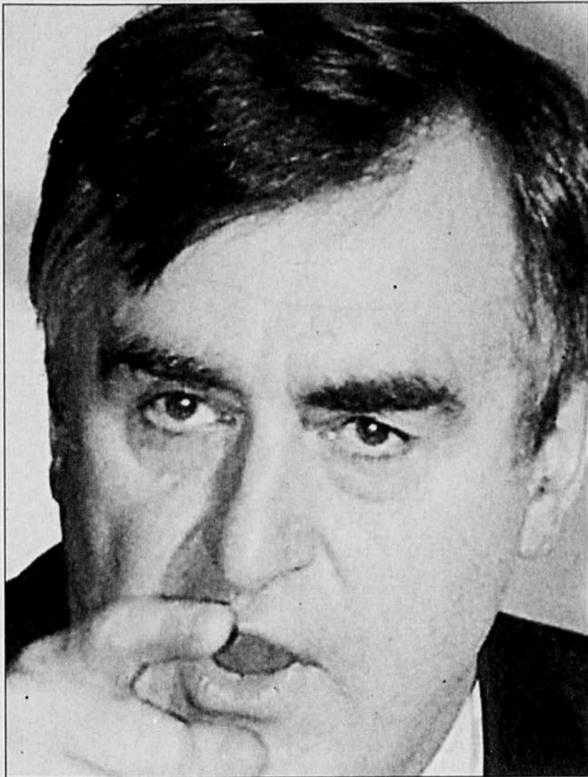
Éthologue de formation, l'auteur s'intéresse à la modélisation des phénomènes de transmission culturelle et participe aux travaux du Groupe de recherche sur l'opinion publique (<http://www.cam.org/~icar/>) depuis 1992.

Le Devoir publiait dans son édition du samedi 23 mai les résultats bruts d'un sondage complété par la firme Sondagem quelques jours auparavant. En manchette, donc, l'on pouvait lire: «Le PLQ récolte 37,3 % des intentions de vote contre 34,5 % pour le PQ.» La présentation de ces résultats pourrait laisser croire au lecteur non averti que libéraux et péquistes se trouveraient présentement à égalité pour ce qui est des intentions de vote.

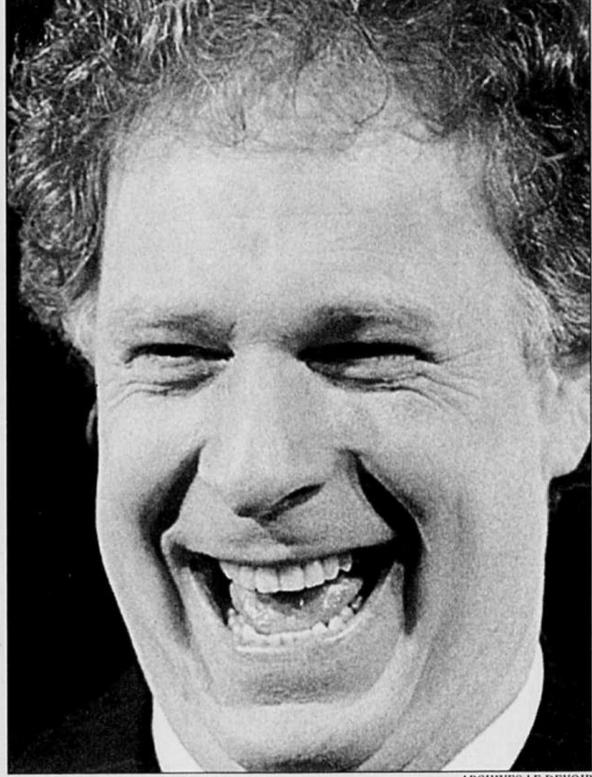
Peut-on soutenir pareille hypothèse quand près de 25 % des répondants à ce sondage sont restés muets sur leurs intentions électorales? Quand le quart de ceux-ci refusent de révéler leurs penchants électoraux, il devient très hasardeux de se prononcer sur l'issue d'un éventuel scrutin à moins de disposer d'une méthode sûre permettant de prédire le vote des répondants dits «indécis» (nous lui préférons le qualificatif «discrets»).

La méthode la plus facile — et la plus fallacieuse — consiste à redistribuer ces «discrets» au prorata des choix de ceux qui ont exprimé une opinion. Outre que cette approche soit d'une insipidité méthodologique navrante, elle s'avère complètement fautive, tenant pour acquis que les répondants qui cachent leurs allégeances ont le même profil que ceux qui l'affirment. Or, depuis longtemps, les recherches ont mis en évidence l'inadéquation d'un tel postulat. Le sondage publié par *Le Devoir* ne fait pas exception à cette règle: à titre d'exemple, la proportion de gens âgés (65 ans et plus) atteint 23 % pour les répondants discrets, alors qu'elle n'est que de 15 % pour ceux qui ont donné leur opinion, 60 % des «discrets» sont des femmes tandis que ce ratio passe à 50 % pour l'autre groupe.

Ainsi les résultats publiés en fonction de ce procédé sont-ils inexacts, gonflant les intentions électorales pour les uns et les amenuisant pour les autres. Pour éviter de biaiser de la sorte les résultats, plusieurs approches ont été développées par les chercheurs. La plus connue d'entre elles repose sur une comparaison empirique des résultats de scrutins aux sondages les ayant précédés. Les résultats de cette recherche déterminante ont été publiés en 1995 sous le titre *Perspectives référendaires: le problème des répondants discrets dans les sondages et l'anticipation du vote final* (voir l'adresse Internet <http://www.cooperc.gc.ca/crl/politique/discrets.html>) par le professeur Pierre Drouilly, directeur du département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal.



Lucien Bouchard et Jean Charest. Le Parti québécois doit en grande partie son élection de septembre 1994 à la division du vote fédéraliste entre le PLQ et l'ADQ; or il serait désormais présomptueux de croire qu'un tel fractionnement se reproduira de nouveau.



ARCHIVES LE DEVOIR

Ce mode de répartition réaliste, connu depuis sous le nom de méthode Drouilly, a permis avec succès de prédire l'issue du scrutin référendaire d'octobre 1995. Cependant, il manquait à cette méthode la démonstration qu'elle s'appuie sur des mécanismes d'action structurels de l'opinion publique.

Depuis un peu plus d'une décennie se sont développés avec un succès retentissant de nouveaux algorithmes qui connaissent une large gamme d'applications dans des domaines aussi variés que l'ingénierie, la finance, la cybernétique ou la médecine: ce sont les réseaux neuronaux. En sciences sociales, ces nouveaux instruments de recherche n'ont connu cependant qu'une diffusion limitée. Ils permettent d'accroître manifestement l'exactitude et la robustesse des modèles de classification ou de prédiction. Ils sont bien adaptés aux données appartenant aux échelles ordinales ou nominales usuelles dans les sondages.

	Fréquence	Pourcentage
Parti libéral	558	55 %
Parti québécois	432	42 %
Action démocratique	25	2 %
Autres	7	1 %
Total	1023	100 %

L'utilisation des réseaux neuronaux afin de répartir les répondants discrets en fonction de leurs propensions électorales a donné sensiblement les mêmes répartitions que celles obtenues empiriquement par le professeur Drouilly, à la différence près que l'analyse neuronale permet de classer individuellement chacun des répondants discrets selon sa propre inclination électorale.

Ainsi, le 12 mai 1997, se basant sur des projections établies à partir de cette méthode encore inédite dans l'industrie du sondage, écrivions-nous dans une chronique portant sur l'élection fédérale à venir du 2 juin 1997:

«Le réseau neuronique attribue environ le tiers des intentions de vote des répondants discrets au Bloc québécois. Ce qui, appliqué aux derniers sondages (SOM et Léger et Léger), donne entre 36 et 38 % des intentions de vote pour ce parti. Transposé en termes de sièges, ce résultat se traduit par la perte d'une dizaine de sièges pour le Bloc québécois, passant de 54 élus en 1993 à une projection de 44 députés pour 1997.»

Sur les résultats du sondage publié par *Le Devoir*, nous avons donc entraîné un réseau neuronal à reconnaître les patrons de réponses associés à quatre variables constituant d'excellents estimateurs de l'intention électorale exprimée par les 767 répondants ayant déclaré leur intention de vote. Les variables retenues sont:

■ «il n'est pas possible de réformer le fédéralisme canadien de

façon à satisfaire à la fois le Québec et le reste du Canada»;

■ «le Québec a le droit de se séparer du Canada»;

■ «le Québec dispose des ressources humaines et matérielles pour devenir souverain»;

■ «la souveraineté du Québec est réalisable à court terme».

La marge d'erreur résiduelle après «apprentissage» par le réseau neuronal est inférieure à 0,01. Le coefficient de corrélation de Spearman calculé entre les intentions exprimées par les répondants et la prédiction générée par l'algorithme neuronal est égal à 0,6 pour les 767 cas listés ($p < 0,01$).

Le réseau attribue 69 % des répondants discrets au Parti libéral et 31 % au Parti québécois, ce qui modifie sensiblement le portrait généré par les seules données brutes, comme l'illustre le tableau ci-dessus.

Tout cela, transposé en termes de circonscriptions électorales, se traduirait par une claire déroute du Parti québécois, les libéraux obtenant plus de 80 circonscriptions contre à peine un peu plus d'une quarantaine pour le Parti québécois.

Comme on le voit, il est pour le moins trompeur de laisser entendre que les deux grands partis se trouveraient actuellement à égalité en ce qui a trait aux intentions électorales. Fournie ainsi, l'interprétation des seuls résultats bruts s'apparente à celle découlant d'une stricte distribution proportionnelle des «discrets». Nous sommes certains que tel n'était pas l'intention du *Devoir*. Nous croyons qu'elle visait plutôt, en livrant au lecteur les données de base, une certaine transparence.

Néanmoins, certains pourraient y voir la confirmation d'une supposée glissade dans les intentions de vote à l'endroit des libéraux, cette interprétation hâtive risquant de se transformer en véritable miroir aux alouettes... pour des péquistes éblouis.

À notre avis, le départ de Daniel Johnson et l'arrivée de Jean Charest ont eu surtout pour effet de vider l'Action démocratique de ses sympathisants fédéralistes, faisant chuter cette formation politique de près d'une dizaine de points. Depuis mars, nous avons assisté à une reconfiguration électorale trouvant sa source dans la polarisation référendaire qui divise les Québécois depuis près de 30 ans.

Or le Parti québécois doit en grande partie son élection de septembre 1994 à la division du vote fédéraliste entre le PLQ et l'ADQ. Il serait désormais présomptueux de croire qu'un tel fractionnement se reproduira de nouveau.

Ainsi, une analyse plus complète tirée de ce sondage nous amène à conclure qu'à l'impact possible d'événements exceptionnels, le prochain gouvernement du Québec sera dirigé par le Parti libéral de Jean Charest.

1. Contrairement à d'autres entreprises, Sondagem et *Le Devoir* ont la décence de fournir les résultats bruts de leurs enquêtes, ce qui est tout à leur honneur. Le chercheur peut de la sorte affiner l'analyse et le lecteur n'est pas obligé de s'en remettre aux oracles parfois légers des seuls sondages!

L'obligation de prudence des scientifiques

L'extrême volatilité des opinions politiques au Québec doit inspirer méfiance envers les pronostics hâtifs

JEAN-HERMAN GUAY

Politologue à l'Université de Sherbrooke

Réplique au texte ci-dessus

Les conclusions de l'analyse de l'éthologue Pierre-Alain Cotnoir sont catégoriques: le gouvernement Bouchard risque une «claire déroute» aux prochaines élections. Sa dernière ligne est éloquent: à moins «d'événements exceptionnels, le prochain gouvernement du Québec sera dirigé par le Parti libéral de Jean Charest». Dans la mesure où les élections auront lieu dans les meilleurs délais à l'automne 1998, soit dans cinq mois, et au plus tard à la fin de l'année 1999, ce pronostic donne à son auteur des allures de devin. Mais par-delà ses effets sur le niveau de mobilisation, ce type d'analyse soulève plusieurs problèmes qu'on aurait tort de ne pas signaler aux lecteurs.

L'éthologue s'appuie sur un phénomène bien connu depuis quelques années au Québec: l'électorat québécois et qu'on peut résumer ainsi: les indécis, ceux et celles qui disent ne pas avoir d'opinion, sont en fait des répondants «discrets». Dans la plupart des cas, ils ne veulent pas dévoiler leur penchant fédéraliste. Voilà pourquoi il faut distribuer une large part des indécis au camp fédéraliste. Même Maurice Pinard, associé à l'autre famille politique, est de cet avis. Ce consensus ne dissipe cepen-

dant pas toutes les divergences. Quatre désaccords persistent.

D'abord, quelle est la proportion des discrets qui revient au camp souverainiste: le cinquième, le quart ou le tiers? Là-dessus, les avis ne sont pas fermes.

Cette répartition doit-elle s'appliquer à toutes les questions de politiques québécoises opposant fédéralistes et souverainistes? Faut-il l'utiliser lorsqu'il est question du degré de confiance au gouvernement, de l'évaluation des leaders politiques ou des bourses du millénaire?

L'autre difficulté tient au comportement électoral des discrets. Vont-ils tout autant voter que ceux qui n'hésitent pas à donner une réponse aux intervieweurs? Le fait de se réfugier dans le «je ne sais pas» n'est-il pas symptomatique d'une certaine distance à l'endroit du vote? Le modèle théorique auquel fait référence M. Cotnoir est associé à une participation maximale des électeurs. Lors de la prochaine élection provinciale, atteindra-t-il le nouveau niveau exceptionnel de 94 % enregistré lors du dernier référendum? Il y a fort à parier que la participation se situera bien plus autour de 80 %. Une très large portion des discrets que M. Cotnoir répartit aux fédéralistes resteront peut-être chez eux le jour du vote!

Enfin, dernier désaccord: quelle méthode utiliser pour effectuer la répartition? L'éthologue fait longuement allusion à une procédure qu'il semble croire «sûre» par opposition à

une approche d'une «insipidité méthodologique navrante». Sa méthode: l'analyse neuronale. Notre éthologue est cependant honnête en rappelant que la communauté des sciences sociales l'utilise fort peu jusqu'à présent. L'éthologue devrait aussi se rappeler qu'initialement, les quatre estimateurs qu'il reprend ici pour prédire l'intention de vote ont été développés pour mesurer l'appui à la souveraineté. Or, dans une élection, plusieurs autres thèmes sont abordés et influent tout autant l'électorat.

Le maintien de toutes ces divergences nous indique que le dossier n'est pas clos. Bien au contraire. En ne procédant pas à une répartition singulière des données mais en livrant aux lecteurs les données brutes, *Le Devoir* a fait un choix respectable au plan méthodologique.

Mais les conclusions de Pierre-Alain Cotnoir posent une autre difficulté, plus fondamentale encore. Les opinions politiques sont marquées par une très forte volatilité. Les Québécois, tout comme bien des électeurs du monde occidental, n'ont pas — non pas — de fidélité partisane marquée. Trois facteurs contribuent à la vélocité des mouvements: l'arrivée d'un nouveau leader, la forte médiatisation des gaffes lors d'une campagne électorale et enfin les débats télévisés, qui constituent souvent un point tournant des campagnes.

Lors du référendum de 1995, l'arrivée de Lucien Bouchard et les déclarations intempestives de leaders du monde des affaires ont ainsi provoqué des gains de près de cinq points, grugés chez les discrets. Par contre, en 1994, Daniel Johnson a su habilement les récupérer en adoptant, quelques semaines avant le scrutin, un discours nettement plus nationaliste. On se souviendra de l'impact, auprès d'électeurs mous, d'une conversation téléphonique faite à partir d'un téléphone cellulaire en 1992. Ces situations sont en voie de devenir l'apanage de toutes les campagnes; ils forment le tissu des semaines qui précèdent le vote. Il faut donc se méfier des pronostics qui télescopent péremptoirement des pourcentages à travers le temps.

Ainsi, quelques mois avant la campagne de 1997, Pierre-Alain Cotnoir et Pierre Drouilly avaient écrit «Le Bloc: solide comme le roc» (*La Presse*, 19 et 20 février 1997). Selon cette analyse, cette formation politique devait s'en tirer aisément, avoir «au moins» une cinquantaine de sièges et conserver l'opposition officielle. La campagne du printemps dernier a bien démontré que ce segment était plus sablonneux.

En prévoyant à ce moment-ci la déroute des péquistes et en procédant même à une distribution des sièges, Pierre-Alain Cotnoir donne à une photo prise à un instant précis une valeur

heuristique qu'elle n'a pas.

Certes, le Parti libéral tirera profit des atouts communicationnels de son nouveau leader, mais d'autres éléments, très prévisibles, peuvent fort bien favoriser l'équipe du Parti québécois: d'abord, la satisfaction à l'endroit du gouvernement; deuxièmement, l'atteinte du déficit zéro; et troisièmement, un jugement de la Cour suprême réduisant le droit à l'autodétermination du Québec. Bien plus, il faut savoir que le Parti québécois, compte tenu de la forte concentration du vote anglophone dans l'ouest de Montréal, pourrait avoir moins de votes que son adversaire libéral et emporter néanmoins une majorité de sièges. Qu'on se souvienne de 1966. La plupart des observateurs estiment que cet écart pourrait même être de quatre points. Certes, cette victoire serait périlleuse pour la suite de l'histoire; elle est cependant arithmétiquement possible. Modestie du sondeur, il faut ajouter l'incontournable marge d'erreur.

L'ensemble de ces considérations nous conduisent à un diagnostic prudent qu'on aurait tort de croire prophétique:

■ Le Parti libéral, en choisissant Jean Charest comme leader, a pris les devants; certes, depuis le couronnement du député de Sherbrooke, son avance s'est effilochée, mais les données actuelles nous montrent qu'elle ne s'est pas effacée. Les péquistes auraient tort de s'en moquer;

■ les deux leaders sont charismatiques et l'attrait qu'ils suscitent est fondé sur

des qualités différentes, renvoyant à l'ambivalence profonde des Québécois. Le sondage du *Devoir* produit par Sondagem le démontre très bien. Rarement dans l'histoire du Québec les deux grands partis ont été dirigés par des porte-parole qui suscitent une forte adhésion. Quel sera l'impact de ce duel? Personne ne le sait vraiment; ■ l'électorat est dans l'expectative. Le fort niveau d'électeurs discrets et les hésitations qu'ils ont manifestées au cours des derniers mois nous indiquent qu'ils sont à la recherche de critères discriminants. La promesse de tenir un référendum était le talon d'Achille des péquistes; la «modernisation» du Canada que propose Jean Charest l'obligera peut-être à tenir, lui aussi, une consultation constitutionnelle. À la limite, les deux formations se retrouvent ainsi avec le même «handicap», de moins aux yeux de certains.

En fait, le jeu est ouvert et les deux équipes ont de bonnes chances de l'emporter. Tout dépendra de leur capacité de renouveler leurs équipes respectives, de rajouter leur discours, de mobiliser leur base militante et de tirer profit des dossiers spécifiques qu'offriront les hasards de l'actualité...

Quant aux scientifiques, tout ouïllés qu'ils soient, ils doivent respecter la part qu'ils ne contrôlent pas et reconnaître aux électeurs le droit de se moquer des modèles les plus sophistiqués. Et c'est bien tant mieux! En oubliant leur devoir de prudence, ils risquent d'être associés à des vendeurs d'almanachs.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Fichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relateurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cormier (correspondants parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Vesque; à l'information publique: Pierre O'Neill, Manon Cormier (correspondants parlementaire à Ottawa), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vén, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).